

# Le consentement des Français au financement des dépenses de défense : analyse de l'enquête du Conseil des prélèvements obligatoires (2025)

Notes IPP

n° 127

Juin 2026

Pierre C. Boyer  
Martial Foucault  
Jonathan Garson

[www.ipp.eu](http://www.ipp.eu)

Le réarmement engagé en Europe à la suite du retour de la guerre sur le continent pose une question rarement étudiée : comment financer un effort de défense durable dans des États déjà confrontés à de fortes contraintes budgétaires ? En France, l'atteinte des objectifs fixés par le sommet de l'OTAN de juin 2025 (3,5% du PIB consacré aux dépenses militaires et 5% de dépenses de sécurité d'ici 2035) implique de nouveaux arbitrages entre fiscalité, dette et autres dépenses publiques. Plutôt que d'interroger les Français sur leurs préférences en matière de dépenses de défense sans contraintes, cette note analyse leurs choix lorsqu'ils sont soumis à des arbitrages fiscaux. À partir d'une enquête originale, nous examinons dans quelle mesure les citoyens acceptent un effort supplémentaire en faveur de la défense lorsqu'ils sont explicitement confrontés à des conséquences budgétaires et fiscales. Nos résultats montrent que le consentement au financement de la défense dépend autant de la perception du risque de conflit que du rapport des citoyens à l'impôt et à l'action publique.

- Les citoyens sont davantage disposés à soutenir les dépenses militaires lorsqu'ils perçoivent l'environnement international comme dangereux et adhèrent au principe civique de l'impôt.
- Le soutien à la défense est particulièrement faible chez les répondants exprimant un sentiment d'injustice fiscale ou d'insatisfaction vis-à-vis de la dépense publique.
- Les caractéristiques socio-démographiques des répondants (revenu, âge, genre, niveau d'éducation) ainsi que les préférences politiques ne jouent pas un rôle déterminant et robuste dans le soutien aux dépenses militaires.
- Une majorité des répondants souhaite que l'augmentation prévue des dépenses militaires soit financée par une réduction des autres dépenses publiques.
- Parmi les répondants favorables à une hausse des prélèvements pour financer la défense, les impôts sur le patrimoine et sur les sociétés recueillent le plus de soutien.
- Finalement, la menace crée le soutien à la défense mais la fiscalité et la confiance dans l'État déterminent les modalités de son financement.

## Modèle de citation :

Boyer, Pierre C., Foucault, Martial et Garson, Jonathan, « Le consentement des Français au financement des dépenses de défense : analyse de l'enquête du Conseil des prélèvements obligatoires (2025) », *Notes IPP*, n° 127, Institut des politiques publiques, juin 2026.



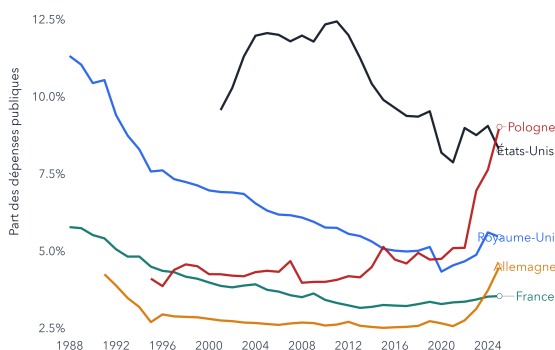
L'Institut des politiques publiques (IPP) a été créé par PSE et est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-École d'Économie de Paris et le Groupe ENSAE-ENSAI. L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

## Introduction

Après une baisse continue depuis la fin de la Guerre froide, et une stabilisation à partir de 2014, les dépenses de défense repartent à la hausse dans une large majorité de pays (voir [figure 1](#)). Dans le cas français, avec un déficit des administrations publiques parmi les plus élevés de l'Union européenne et des enjeux d'insatisfaction liés à l'efficacité perçue de la dépense publique (Boyer et al., 2023 ; Boyer, 2024), la question de la soutenabilité budgétaire d'un renforcement des dépenses militaires présente plusieurs enjeux. Sur le plan des finances publiques, les dépenses militaires font l'objet d'une loi de programmation pour la période [2024-2030] pour un montant de 413 milliards d'euros complétée par une loi de révision votée en mai 2025 pour un montant de 36 milliards d'euros. Adoptée à la majorité, ces deux lois permettront à la France d'atteindre le seuil de 2,5% du PIB à l'horizon de 2030. Au-delà de ses implications stratégiques, cet effort soulève une question budgétaire majeure : comment financer durablement une hausse des dépenses de défense dans un contexte de finances publiques dégradées et de concurrence avec d'autres priorités d'action publique ?

À partir des données du dernier baromètre des Prélèvements Fiscaux et Sociaux (Conseil des Prélèvements Obligatoires, 2025), nous analysons les conditions dans lesquelles les Français acceptent de financer un effort supplémentaire de défense et les modes de financement qu'ils jugent les plus légitimes. Ce baromètre sonde la population française sur les questions de consentement à l'impôt et aux cotisations sociales depuis 2021. En 2025, des questions spécifiques portant sur le financement de l'effort de défense ont été ajoutées.

Figure 1 – Part des dépenses militaires dans les dépenses publiques



**Lecture :** Dans la première figure, en 2025, la France dépensait l'équivalent de 2 % dans son PIB. Dans la seconde figure, en 2024, les dépenses de défense représentaient 3,53 % des dépenses publiques.

**Notes :** Calcul des auteurs sur la base des données du SIPRI.

## Les déterminants du soutien aux dépenses de défense

La littérature met en évidence trois grandes pistes pour décrire les déterminants du soutien de l'opinion publique aux dépenses militaires. La première insiste sur le rôle des perceptions de menace et des contextes géopolitiques. La deuxième souligne l'importance des caractéristiques individuelles — idéologie, valeurs, genre, rapport à l'usage de la force, confiance dans les institutions militaires. La troisième traite les préférences de défense comme des arbitrages budgétaires sous contrainte, en les inscrivant dans la tension classique entre dépenses militaires et dépenses sociales, souvent résumée par l'opposition *guns versus butter*. De manière générale, les travaux sur la modélisation des préférences de dépenses de défense sont rares et, lorsqu'ils existent, ont souvent porté sur les États-Unis dans un cadre domestique (Bartels, 1994), ou des études comparées dans le cadre de l'OTAN (Palmer, 1990 ; George et Sandler, 2018 ; Eichenberg et Stoll, 2015).

Un premier résultat robuste de cette littérature est que le soutien à l'augmentation des dépenses de défense dépend fortement de la perception de la menace. Les citoyens sont d'autant plus disposés à soutenir un effort militaire accru qu'ils considèrent l'environnement international comme dangereux ou instable. Cette relation entre menace et soutien budgétaire ne doit toutefois pas être comprise uniquement à partir d'une menace extérieure classique, de type interétatique. Des travaux récents montrent que l'incertitude produite à l'intérieur même des alliances peut également modifier les préférences de défense. Jakob Barrett et Nilsen, 2026 montrent ainsi que les menaces de retrait des États-Unis de l'OTAN rendent les citoyens européens (Royaume-Uni, Suède, Allemagne) plus favorables à une hausse des dépenses militaires, tout en réduisant leur soutien à la poursuite de la coopération de défense dans le cadre atlantique. La crainte d'abandon ne produit donc pas simplement un surcroît de solidarité alliée ; elle peut aussi alimenter une préférence pour l'autonomie nationale ou européenne en matière de sécurité.

Dans cette perspective, DiGiuseppe et al., 2024 ajoutent une hypothèse en considérant les préférences de défense endogènes à la menace perçue. À partir d'une expérimentation en ligne conduite auprès de répondants italiens, avant et après l'invasion russe de l'Ukraine, ils montrent que les citoyens sont, en contexte de paix, plus enclins à réduire les dépenses militaires que d'autres postes budgétaires afin de diminuer la dette publique. En revanche, lorsque l'environnement géopolitique est présenté comme menaçant, cette hiérarchie s'inverse : les répondants acceptent plus facilement une hausse d'impôts et deviennent moins favorables à la réduction du budget militaire. Le passage important est donc celui d'un modèle où les préférences budgétaires déterminent les arbitrages

### Encadré 1 : Méthode d'analyse empirique

**Données.** Nous utilisons pour cette analyse les données issues de l'enquête sur l'évolution du consentement à l'impôt et aux cotisations sociales du Conseil des Prélèvements Obligatoires, 2025. Ce sondage repose sur un échantillon représentatif de la population française de 1 313 personnes<sup>a</sup>.

**Méthodes.** Nous avons utilisé un modèle de régression Probit binaire. Ce modèle requiert que la variable dépendante soit binaire et repose, sous l'hypothèse d'exogénéité conditionnelle des variables explicatives, sur une spécification non linéaire de la probabilité de réponse ainsi que sur une hypothèse de normalité de l'erreur latente. Dans les tableaux 1 et ??, les coefficients reportés correspondent aux effets marginaux moyens estimés à partir de ce modèle Probit; ils s'interprètent donc comme des variations moyennes de probabilité de répondre négativement à une baisse de la dépense de défense. Notre modèle est le suivant :

$$\Pr(Y_i = 1 \mid X_i) = \Phi(\beta_0 \text{Acte Citoyen} + \beta_1 \text{Niveau d'imposition} + \beta_2 \text{Impôt sur le Revenu} + \beta_3 \text{Risque de Conflit} \\ + \beta_4 \text{Satisfaction Utilisation Argent Public} + \beta_5 \text{Genre} + \beta_6 \text{Âge} + \beta_7 \text{Âge}^2 + \beta_8 \text{Revenus} + \delta \mathbf{X} + u_i),$$

avec  $Y$  la probabilité de répondre négativement à une baisse de la dépense de défense, **Acte Citoyen** (Q23)<sup>b</sup> une variable multinomiale sur le caractère civique de s'acquitter de l'impôt, **Niveau d'imposition** une variable multinomiale sur la perception du niveau général des impôts en France (Q19)<sup>c</sup>, **Impôt sur le Revenu** est une variable binaire déclarative sur l'imposition du revenu du répondant, **Risque de Conflit** (Q35)<sup>d</sup> une variable multinomiale sur la perception du risque de conflit, **Satisfaction Utilisation Argent Public** (Q28)<sup>e</sup> est une variable multinomiale sur la satisfaction de la dépense publique, le **Genre** du répondant, **Âge** une variable normalisée d'âge, ainsi qu'une mesure des **Revenus**.  $\mathbf{X}$  représente un vecteur de variables de contrôle portant sur la catégorie socioprofessionnelle, la situation matrimoniale, la taille du foyer, la taille d'agglomération de résidence, le diplôme, le parti politique préféré du répondant et la satisfaction dans la vie.

a. L'échantillon total de l'enquête est de 3000 personnes. Nous utilisons ici la moitié n'ayant pas reçu de traitement : l'autre partie de l'enquête correspond à une expérimentation visant à comprendre le rôle de la complexité perçue du système fiscal français dans le consentement à l'impôt.

b. Question 23 : Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec l'affirmation suivante : "Payer ses impôts et cotisations sociales est un acte citoyen?" Tout a fait d'accord/Plutôt d'accord/Plutôt pas d'accord/Pas du tout d'accord

c. Question 19 : Pensez-vous que, de manière générale, les impôts en France sont... ? Pas assez élevés/Ni trop, ni pas assez élevés/Trop élevés.

d. Question 35 : Selon vous, quel est le niveau de risque d'un conflit armé sur le territoire de l'Union européenne dans les prochaines années? Très faible/Plutôt faible/Assez élevé/Très élevé/Vous ne savez pas.

e. Question 28 : Êtes-vous satisfait(e) ou pas satisfait(e) de la manière dont l'argent public issu des impôts et des cotisations sociales est utilisé en général? Très satisfait/Plutôt satisfait/Plutôt pas satisfait/Pas du tout satisfait

de défense à un modèle où la menace transforme la structure même des préférences publiques. Autrement dit, en situation de menaces faibles, les citoyens préfèrent effectivement couper dans les dépenses de défense plutôt que d'autres postes pour réduire la dette.

Une limite de certains travaux sur le soutien aux dépenses militaires tient toutefois au fait qu'ils isolent souvent la défense des autres dépenses publiques. Or, dans les démocraties contemporaines, les préférences budgétaires sont rarement des préférences absolues; elles sont le produit d'arbitrages entre plusieurs biens publics concurrents. Barnes et al., 2022 proposent, à cet égard, une avancée méthodologique importante à travers une expérimentation conjointe menée auprès de 3 533 répondants britanniques. Les participants sont confrontés à différents scénarios combinant niveaux de dépense et niveaux de fiscalité. Les auteurs montrent que les préférences budgétaires sont multidimensionnelles : (1) les plus jeunes (18-34 ans) sont moins favorables que les personnes âgées à un Etat interventionniste car ils préfèrent moins de fiscalité et (2) le niveau d'effort de défense est estimé à une hausse de 3% des dépenses militaires (contre + 19% pour le logement et -55% pour l'aide au développement) et une orientation à la baisse pour les plus jeunes et les sympathisants de gauche. Les préférences budgétaires ne sont pas des opinions sur " plus ou moins d'État ", mais des arbitrages multidimensionnels sous contrainte.

Ces travaux invitent à nuancer l'opposition classique entre dépenses militaires et dépenses sociales. La littérature a longtemps mobilisé le cadre *guns versus butter*, selon lequel les dépenses de défense entreraient en concurrence directe avec les dépenses de *welfare* — santé, éducation, emploi, protection sociale (Ilzetzki, 2025, Whitten et Williams, 2011). Dans cette perspective, le soutien à l'effort militaire dépendrait du consentement des citoyens à accepter un coût d'opportunité sur d'autres politiques publiques. Cette grille reste pertinente, en particulier lorsque les budgets sont contraints ou lorsque l'augmentation des dépenses militaires est explicitement présentée comme impliquant des sacrifices sociaux. Mais curieusement, l'arbitrage est rarement appréhendé dans une perspective du consentement à l'impôt.

Cependant, des travaux récents montrent que les citoyens ne perçoivent pas toujours les dépenses militaires et sociales comme substituables. Williams, 2019 propose ainsi de dépasser l'opposition mécanique entre canons et beurre. À partir de 59 enquêtes couvrant 27 pays entre 1985 et 2008, il montre que les individus peuvent considérer les dépenses militaires et sociales comme complémentaires lorsqu'ils perçoivent l'État comme un acteur important de la création d'emplois. Autrement dit, les dépenses de défense peuvent être soutenues non seulement comme un instrument de sécurité, mais aussi comme une politique industrielle, technologique ou d'em-

ploi.

Cette dimension économique du soutien aux dépenses militaires demeure toutefois discutée. Bartels, 1994, dans son étude des préférences américaines après la guerre froide, montre que les citoyens politiquement informés ajustent davantage leurs préférences de défense au nouveau contexte stratégique, mais il ne trouve pas d'effet simple et massif des retombées locales du budget du Pentagone sur les préférences individuelles. Enfin, des enquêtes sur les préférences de dépenses de défense ont montré que ces dernières n'étaient pas un objet homogène pour les citoyens : ces derniers ont des préférences au sein même des types de dépenses. Par exemple, une étude a mis en évidence que les dépenses de R&D sont plus soutenues que celles consacrées à la dissuasion nucléaire chez les jeunes (Darriet, 2019). Plus généralement, une mise en avant des bénéfices liés aux investissements militaires, comme des innovations civiles, des gains de productivité ou des emplois (Gross et Sampat, 2023a,b; Moretti et al., 2025), pourrait renforcer l'image d'un investissement efficace et dans l'intérêt de tous, affectant positivement le soutien aux hausses importantes de budget prévues par la loi de programmation militaire (Williams, 2019).

Il en résulte que la dépense militaire ne forme pas un objet homogène dans l'opinion publique. Les citoyens peuvent soutenir certaines composantes du budget de défense – innovation, emploi qualifié, souveraineté technologique – tout en se montrant plus réticents à l'égard d'autres instruments, notamment lorsqu'ils sont perçus comme coûteux, peu visibles ou moralement controversés. Cette hétérogénéité est essentielle pour comprendre les ressorts contemporains du soutien au réarmement : l'acceptabilité de la dépense militaire dépend autant du niveau de menace que du type de dépense proposé, du récit qui l'accompagne et des bénéfices collectifs qui lui sont attribués. La littérature conduit ainsi à reformuler la question initiale. Il ne s'agit pas seulement de savoir si les citoyens soutiennent ou non l'augmentation des dépenses militaires, mais de comprendre sous quelles conditions ils la jugent légitime. Trois mécanismes apparaissent centraux : la perception d'une menace, qui accroît la demande de protection ; les dispositions politiques et sociales des individus, qui filtrent l'interprétation de cette menace ; et les arbitrages budgétaires, qui déterminent si la défense est perçue comme un coût, un sacrifice ou un investissement collectif.

### Analyse empirique des déterminants

Pour conduire notre analyse, nous nous appuyons sur les données issues du dernier baromètre des Prélèvements Fiscaux et Sociaux, publié en novembre 2025. Dans notre analyse, la variable d'intérêt est la réponse à la question formulée ainsi (Q.34) :

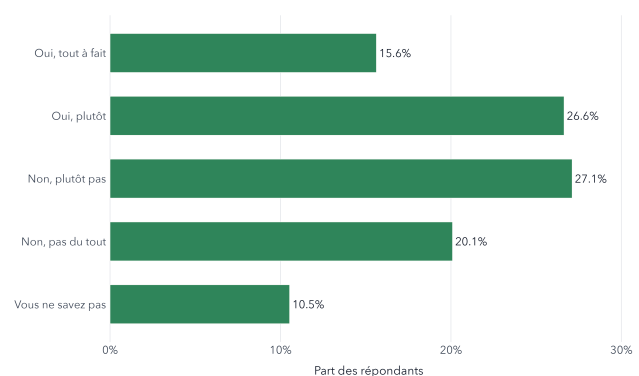
*Pour 1 000€ d'argent public dépensé, les dépenses*

*publiques dans le domaine de la défense représentent 32 €. Accepteriez-vous une baisse des dépenses de défense nationale en échange d'une baisse de vos impôts ou de vos cotisations sociales ?*

Cette question offrait quatre possibilités de réponse (voir Figure 2) : "oui, tout à fait", "oui, plutôt", "non, plutôt pas" et "non, pas du tout". Nous avons binarisé les réponses en catégories positives et négatives : les réponses négatives prennent la valeur de 1, marquant le refus d'une baisse de la dépense de défense, tandis que les réponses positives prennent la valeur de 0, marquant l'acceptation de cette baisse. Notre indicateur binaire n'évalue pas directement le soutien à une augmentation des dépenses militaires. Il mesure plutôt la volonté de maintenir le niveau actuel de dépense, même lorsqu'une baisse d'impôt est proposée en contrepartie.

Afin d'explorer l'importance des variables descriptives dans l'explication du soutien au niveau de dépense de défense, nous utilisons une modélisation Probit (voir encadré 1). La variable de perception de la menace constitue le point de départ de notre analyse, à laquelle nous ajoutons des variables relatives au consentement à l'impôt – l'impôt comme acte citoyen, le niveau d'imposition perçu, l'imposition sur le revenu et la satisfaction quant à l'utilisation de l'argent public – ainsi que des facteurs socio-démographiques tels que le genre, l'âge et les revenus déclarés. Afin de mieux prendre en compte les facteurs confondants susceptibles d'affecter nos variables d'intérêt, nous estimons ensuite une troisième spécification incluant les variables de contrôle additionnelles suivantes : catégorie socio-professionnelle, statut marital, composition du foyer, taille de l'agglomération de résidence, niveau de diplôme, parti politique préféré du répondant et satisfaction générale dans la vie.

Figure 2 – Accepteriez-vous une baisse des dépenses de défense nationale en échange d'une baisse de vos impôts ou de vos cotisations sociales ?



**Lecture :** 15.6 % des sondés ont répondu "Oui, tout à fait" à la question posée.  
**Notes :** Les réponses sont redressées par rapport au poids attribué à chaque sondé.  
**Sources :** Conseil des Prélèvements Obligatoires, 2025.

Le [tableau 1](#) résume les premiers résultats de notre analyse. Il en ressort que les variables usuels du consente-

Tableau 1: Les déterminants du maintien de la dépense de défense

		Maintien de la dépense de défense		
		Ref	Ref	Ref
<b>Acte citoyen</b>	Pas du tout d'accord	Ref	Ref	Ref
	Plutôt pas d'accord	0,146** (0,067)	0,120* (0,068)	0,119* (0,065)
	Plutôt d'accord	0,179*** (0,058)	0,137** (0,060)	0,140** (0,060)
	Tout à fait d'accord	0,246*** (0,063)	0,203*** (0,065)	0,216*** (0,065)
<b>Niveau d'imposition</b>	Juste	Ref	Ref	Ref
	Trop élevé	-0,100** (0,042)	-0,098** (0,041)	-0,101** (0,042)
	Pas assez	-0,254*** (0,093)	-0,241*** (0,089)	-0,208** (0,096)
<b>Impôt sur le revenu</b>	Non	Ref	Ref	Ref
	Oui	-0,024 (0,037)	-0,017 (0,037)	-0,014 (0,038)
<b>Risque de conflit</b>	Très faible	Ref	Ref	Ref
	Plutôt faible		0,182*** (0,054)	0,182*** (0,056)
	Assez élevé		0,243*** (0,051)	0,232*** (0,052)
	Très élevé		0,152** (0,060)	0,132** (0,061)
	NSP		0,198*** (0,074)	0,182** (0,075)
<b>Satisfaction Utilisation Argent Public</b>	Pas du tout satisfait(e)	Ref	Ref	Ref
	Plutôt pas satisfait(e)	-0,030 (0,036)	-0,046 (0,035)	-0,025 (0,036)
	Plutôt satisfait(e)	-0,157*** (0,043)	-0,173*** (0,043)	-0,155*** (0,045)
	Très satisfait(e)	-0,324*** (0,072)	-0,345*** (0,070)	-0,324*** (0,070)
<b>Genre</b>	Femme	Ref	Ref	Ref
	Homme	0,000 (0,030)	0,016 (0,030)	0,022 (0,031)
<b>Âge</b>		0,049*** (0,015)	0,055*** (0,015)	0,033 (0,028)
<b>Âge<sup>2</sup></b>		0,032** (0,016)	0,033** (0,015)	0,021 (0,021)
<b>Revenus</b>	< 12k	Ref	Ref	Ref
	12k-18k	-0,116* (0,069)	-0,139** (0,069)	-0,115 (0,071)
	18k-24k	-0,032 (0,065)	-0,052 (0,065)	-0,044 (0,069)
	24k-36k	-0,029 (0,061)	-0,054 (0,061)	-0,012 (0,068)
	36k-48k	-0,014 (0,064)	-0,035 (0,064)	0,021 (0,073)
	48k-60k	0,022 (0,068)	0,008 (0,068)	0,066 (0,078)
	60k-72k	-0,061 (0,080)	-0,088 (0,080)	-0,017 (0,089)
	72k-144k	-0,056 (0,091)	-0,070 (0,091)	0,009 (0,098)
	144k+	-0,238 (0,162)	-0,255* (0,153)	-0,144 (0,171)
	NSP	0,002 (0,112)	-0,039 (0,116)	0,041 (0,121)
Observations	1179	1179	1179	
Contrôle	Non	Non	Oui	
Pseudo-R2	0.052	0.066	0.126	

**Note :** Le modèle avec contrôles ajoute la catégorie socio-professionnelle, la situation matrimoniale, le foyer, la taille d'agglomération, le diplôme et la proximité partisane. Les coefficients présentés correspondent aux effets marginaux moyens estimés. Âge et Âge<sup>2</sup> correspondent aux variables d'âge normalisées décrites dans l'encadré 1. Les écarts-types robustes à l'hétéroscédasticité figurent entre parenthèses à côté des estimations. Seuil de confiance : \* p < 0,10; \*\* p < 0,05; \*\*\* p < 0,01.

ment à l'impôt, acte citoyen, le niveau d'imposition, de satisfaction avec l'utilisation de l'argent public, et celle plus spécifique aux dépenses militaires, ressortent clairement comme des déterminants importants et statistiquement significatifs de l'acceptation de la dépense de défense.

Plus les individus considèrent l'impôt comme un devoir civique, plus ils soutiennent le maintien des dépenses de défense. L'écart atteint 21,6 points de pourcentage entre les répondants les plus attachés à cette conception civique de l'impôt et ceux qui y adhèrent le moins. Inversement, lorsque le niveau d'imposition général est perçu comme "trop élevé" par rapport à la catégorie le déclarant "juste", la probabilité de soutenir l'effort de défense diminue de 10,1 points de pourcentage. Toutefois l'effet est moins prononcé que pour la catégorie considérant le niveau d'imposition comme "pas assez élevé", ce qui peut indiquer que les répondants percevant une forme d'injustice fis-

cale (l'impôt ne serait pas assez élevé pour certaines catégories) ou d'insatisfaction avec la dépense publique seraient moins disposés à soutenir l'effort de défense. Cela pourrait traduire également une appartenance politique plus marquée mais nous contrôlons pour cet effet dans notre troisième spécification limitant le biais potentiel de variable omise.

Un résultat plus inattendu concerne la satisfaction à l'égard de l'utilisation de l'argent public. Les répondants les plus satisfaits de l'action publique sont également les plus enclins à accepter une baisse des dépenses, y compris dans le domaine de la défense (écart de 32,4 points de pourcentage entre les personnes "très satisfaites" et celles "pas du tout satisfaites"). Ce résultat ne traduit pas nécessairement un moindre attachement à ces politiques publiques. Il peut refléter une plus grande confiance dans la capacité de l'État à remplir ses missions avec des res-

sources plus limitées ou à réallouer efficacement les dépenses entre différents postes budgétaires.

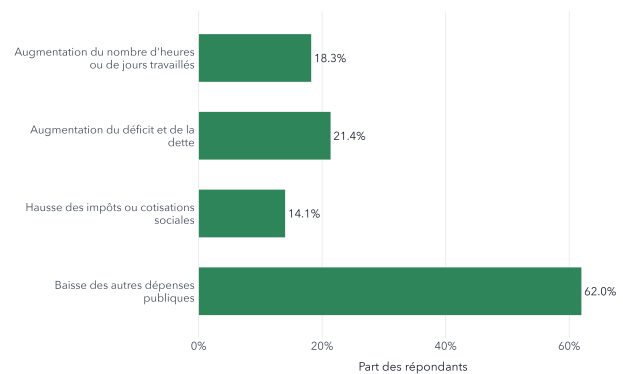
Cette relation ne concerne pas uniquement la défense : elle apparaît également pour les dépenses de santé, de retraite et de lutte contre la pauvreté (voir tableau A1 en annexe). Elle semble donc renvoyer à une attitude plus générale vis-à-vis de l'action publique plutôt qu'à une préférence spécifique en matière de défense.

La perception du risque de conflit joue un rôle important dans le soutien aux dépenses de défense. Plus les répondants jugent probable un conflit armé sur le territoire européen, plus ils marquent une opposition à une baisse des dépenses militaires. Ainsi, les personnes estimant ce risque "assez élevé" ont une probabilité supérieure de 23,2 points de pourcentage de refuser une réduction des dépenses de défense par rapport à celles qui considèrent ce risque comme "très faible". Plus largement, tous les répondants percevant un risque de conflit, même limité, se montrent davantage favorables au maintien de l'effort de défense. Ces résultats confirment que la perception d'une menace pour la sécurité renforce l'acceptabilité des dépenses militaires.

Toutefois, on peut noter que l'effet de la perception du risque sur la probabilité de soutenir les dépenses de défense n'est pas linéaire. Les répondants déclarant que le risque de conflit est "très élevé" ont une probabilité de soutenir le maintien des dépenses de défense inférieure à celle des répondants déclarant que ce risque est "plutôt faible" ou "assez élevé", toujours en comparaison avec le groupe de référence. Cette relation peut traduire des rapports différenciés au risque : une conviction très forte quant à l'existence d'un risque de conflit peut inhiber l'action ; elle peut également refléter la conviction qu'une augmentation des dépenses militaires pourrait être escaatoire et qu'il conviendrait de privilégier d'autres moyens ; enfin, elle peut traduire un manque de confiance dans la capacité de l'État à faire face à ce niveau de menace.

Finalement, le genre, l'âge et le revenu n'apparaissent pas comme des facteurs robustes et systématiques du soutien à la dépense de défense. Cela peut s'expliquer par un niveau de conscience du risque de conflit relativement bien réparti dans la population, indépendamment des facteurs précités, et aussi des bénéfices potentiels de ces dépenses uniformément réparti. En suivant l'approche de Bierbrauer et al. (2025), nos résultats ne mettent donc pas en évidence de groupe social présentant de manière claire et robuste une préférence plus marquée pour la dépense de défense. Ils suggèrent ainsi que les possibilités d'identifier, à partir de ces seules réponses déclaratives, un segment de population retirant une utilité sensiblement plus forte d'une dépense de défense plus élevée demeurent limitées.

Figure 3 – Comment financer l'augmentation du budget des armées ?



Lecture : La baisse des autres dépenses publiques a été choisie par 62 % des sondés.

Notes : Les réponses sont redressées par rapport au poids attribué à chaque sondé.

Sources : Conseil des Prélèvements Obligatoires, 2025.

## Panorama des possibilités de financement de la défense nationale

Nous pouvons à présent dresser un panorama des principales pistes pour soutenir un effort de dépense de défense. Pour cela, nous avons posé la question suivante :

*Une augmentation du budget des armées a été programmée pour les années à venir. Selon vous, comment devrait être financée cette hausse de budget ?*

Les répondants pouvaient choisir plusieurs options, mais leur choix s'est le plus souvent arrêté sur une seule option de financement : 83,3 % des répondants ont choisi une seule réponse. La figure 3 résume les résultats. L'option préférentielle est de très loin la baisse des autres dépenses de l'État avec 62 % des répondants portant sur cette ajustement, suivi de l'augmentation du déficit et de la dette (21,4 %), puis du nombre d'heures ou de jours de travail (18,3 %) et enfin une hausse des impôts (14,1 %).

Parmi les répondants favorisant une augmentation des impôts ou cotisations pour soutenir l'augmentation des budgets militaires, il apparaît que les impôts sur le patrimoine (48,6 % des répondants) et les sociétés (39,2 % des répondants) sont les options qui emportent le plus de soutien. On retrouve ensuite les cotisations patronales (26,5 %), l'impôt sur le revenu (24,7 %), la TVA (17,8 %), les cotisations salariales (16, %), la CSG (15,7 %) et une catégorie ouverte (5,4 %).

Au-delà de ces résultats descriptifs, nous avons analysé les déterminants des préférences de financement afin d'identifier le rôle respectif de la perception du risque de conflit et des attitudes fiscales (tableau A2 en annexe). Un premier résultat ressort nettement : la préférence pour un financement de la défense par une réduction des autres dépenses publiques n'est pas associée à la perception du risque de conflit. Elle est principalement liée aux variables associées au consentement à l'impôt, notamment la per-

ception du niveau d'imposition et la satisfaction à l'égard de l'utilisation de l'argent public. Ce mode de financement semble ainsi davantage renvoyer à une représentation générale des finances publiques qu'à une réponse directe à l'environnement sécuritaire. Il peut refléter l'idée que l'augmentation des dépenses de défense doit être financée à budget constant, sans recours supplémentaire à l'impôt ou à l'endettement.

La variable de perception du risque de conflit agit essentiellement sur les trois autres solutions de financement : la hausse des impôts, celle du temps de travail et celle de la dette. Il apparaît clairement qu'une perception accrue du risque conduit à une préférence pour le financement par les impôts plutôt que par le déficit, et cela dès un niveau faible de perception du risque. L'augmentation du temps de travail est davantage préférée par les répondants percevant le risque comme "assez élevé" ou "très élevé". Il semble donc que le choc exogène associé au risque de conflit crée une forme d'acceptation d'une augmentation du niveau des impôts, probablement sur les ménages les plus aisés ou les entreprises, comme nous l'avons vu, ainsi que de changements structurels concernant le temps de travail.

Le rejet marqué de l'endettement traduit peut-être à la fois l'intériorisation de la contrainte budgétaire de l'État et une forme de refus de ce mécanisme de financement, moins direct qu'un impôt fléchi ou qu'une augmentation du temps de travail explicitement destinée à cet objectif.

En plus de notre enquête, la littérature académique sur les politiques de financement des armées a montré qu'un mécanisme classique de financement pour éviter l'arbitrage sur les autres dépenses sociales, dont la baisse n'est que rarement acceptée malgré une plus grande perception du risque (voir tableau A1 en annexe) est l'augmentation de la dette. En dépit de son rejet clair dans notre enquête, cela reste une solution qui a permis d'éviter une érosion dans le temps long des efforts de financement, grâce à la préservation du reste des dépenses. Toutefois, pour les États endettés, le recours à la taxation a également été historiquement fréquent, bien que moins populaire (Bolouri et al., 2025).

## Conclusion

Nous avons vu que les conditions de soutenabilité budgétaire des dépenses de défense dépendent largement de la perception du risque de conflit encouru et des variables classiques du consentement à l'impôt. La crise sécuritaire actuelle amène les citoyens à accepter une augmentation des dépenses militaires et à financer celle-ci par une baisse des autres dépenses publiques. Le rejet important de l'endettement que nous trouvons semble à la fois marquer une intériorisation des contraintes budgé-

taires de l'État français en 2025 et un refus d'un blanc-seing sur le financement de la défense. Tout effort supplémentaire en matière de défense doit s'accompagner d'une transparence accrue sur l'allocation des fonds et les éventuels co-bénéfices associés, ainsi que d'une évaluation rigoureuse de leurs effets au-delà des seuls gains sécuritaires (Foucault, 2003).

L'enquête mobilisée, fondée sur le sondage du CPO sur le consentement aux prélèvements obligatoires, plaçait les répondants dans une perspective essentiellement budgétaire pour évaluer des questions de défense nationale engageant pourtant d'autres dimensions. À la suite de cette première analyse, nous encourageons le développement de travaux de recherche sur les arbitrages liés aux dépenses de défense et leurs retombées économiques.

## Auteurs

**Pierre C. Boyer** est Professeur à l'École polytechnique - CREST, directeur adjoint de l'IPP et directeur du programme de l'IPP "Démocratie et Institutions".

**Martial Foucault** est professeur des universités à Sciences Po Paris et directeur de l'Institut de Recherche Stratégique de l'École Militaire (IRSEM).

**Jonathan Garson** est assistant de recherche à l'École polytechnique - CREST.

## Remerciements

Cette note a bénéficié du soutien des Investissements d'Avenir (ANR-11-IDEX-0003/Labex Ecodec/ANR-11-LABX-0047), de l'ANR-20-CE41-0013-01, ainsi que du Centre Interdisciplinaire de Défense et de Sécurité (CIEDS) de l'Institut Polytechnique de Paris (IP Paris).

## Références

Barnes, L., Blumenau, J. et Lauderdale, B. E. (2022). « Measuring Attitudes toward Public Spending Using a Multivariate Tax Summary Experiment », *American Journal of Political Science*, 66(1), p. 205-221.

Bartels, L. M. (1994). « The American Public's Defense Spending Preferences in the Post-Cold War Era », *Public Opinion Quarterly*, 58(4), p. 479-508.

Bierbrauer, F. J., Boyer, P. C., Peichl, A. et Vanborre, P. (2025). « Une perspective de finances publiques sur les dépenses de défense », *Notes IPP*, 116, p. 1-10.

Bolouri, A. A., Lohse, T. et Qari, S. *Funding and Defunding Military Spending - 200 Years of Evidence*. Working Paper. 2025.

Boyer, P. C. (2024). *Peut-on être heureux de payer des impôts?*, PUF, Paris.

Boyer, P. C., Ingrand, T. et Strassel, C. (2023). « Les déterminants du consentement à l'impôt en France. Analyse de l'enquête du Conseil des prélèvements obligatoires 2021 : » *Revue économique*, Vol. 74(6), p. 895-951.

Conseil des Prélèvements Obligatoires (2025). *Baromètre Des Prélèvements Fiscaux et Sociaux Obligatoire*. Notes d'Analyse, n° 13, Cour des Comptes.

Darriet, E. (2019). « Représentation de la défense et soutien budgétaire chez les jeunes », *Revue Défense Nationale*, 816(1), p. 107-112.

DiGiuseppe, M., Aspide, A. et Becker, J. (2024). « Threats and the Public Constraint on Military Spending », *British Journal of Political Science*, 54(3), p. 649-666.

Eichenberg, R. C. et Stoll, R. J. (2015). « The Acceptability of War and Support for Defense Spending : Evidence from Fourteen Democracies, 2004-2013 », *Journal of Conflict Resolution*, 61(4), p. 1-26.

Foucault, M. (2003). « Une défense efficace : critères économiques et évaluation de politiques publiques », *Les Champs de Mars*, 14(2), p. 71-100.

George, J. et Sandler, T. (2018). « Demand for military spending in NATO, 1968-2015 : A spatial panel approach », *European Journal of Political Economy*, 53, p. 222-236.

Gross, D. P. et Sampat, B. N. (2023). « America, Jump-Started : World War II R&D and the Takeoff of the US Innovation System », *American Economic Review*, 113(12), p. 3323-3356.

Gross, D. P. et Sampat, B. N. (2023). « The World War II Crisis Innovation Model : What Was It, and Where Does It Apply ? », *Research Policy*, 52(9), p. 104845.

Ilzetzki, E. *Guns and Growth : The Economic Consequences of Defense Buildups*. Working Paper. 2025.

Jakob Barrett, H. et Nilsen, E. G. E. (2026). « How Threats of American Withdrawal from NATO Affect European Public Attitudes Toward Defense », *International Organization*, p. 1-25.

Moretti, E., Steinwender, C. et Van Reenen, J. (2025). « The Intellectual Spoils of War? Defense R&D, Productivity, and International Spillovers », *Review of Economics and Statistics*, 107(1), p. 14-27.

Palmer, G. (1990). « Alliance Politics and Issue Areas : Determinants of Defense Spending », *American Journal of Political Science*, 34(1), p. 190-211.

Whitten, G. D. et Williams, L. K. (2011). « Buttery Guns and Welfare Hawks : The Politics of Defense Spending in Advanced Industrial Democracies », *American Journal of Political Science*, 55(1), p. 117-134.

Williams, L. K. (2019). « Guns Yield Butter? An Exploration of Defense Spending Preferences », *Journal of Conflict Resolution*, 63(5), p. 1193-1221.